

ANNEXE 1

PRESENTATION GENERALE DE LA PREPARATION AUX EPREUVES DU CONCOURS D'ENTREE A L'EN3S

Modalités d'accès

Conditions
d'inscription
Système d'entrée :
tests d'orientation

Public visé

Préparation
ouverte aux agents
des organismes de
Sécurité sociale

**Nombre
de places
offertes**
100 places

Ucanss

Validation des
parcours

Institut 4.10

Transmission des
parcours

Engagement

Favoriser la diversité des candidats internes



Enseignements

Entraînements
aux épreuves écrites et
orales du Concours
d'entrée à l'en3s

Equipe pédagogique

Intervenants
Interlocuteurs Institut
4.10

Objectifs

Améliorer les conditions de préparation et de réussite en offrant
des modalités d'accompagnement plus personnalisées et adaptées.



MODALITES D'ACCES

Public

La préparation est accessible aux personnes qui justifient, au 31 décembre de l'année du concours, d'au moins quatre années d'ancienneté dans un ou plusieurs organismes de Sécurité sociale.

Accès à la préparation

- L'accord du Directeur de l'organisme est indispensable au suivi de la préparation. L'inscription au parcours proposé de préparation repose sur la demande du Directeur.
- Le dossier d'inscription complet réalisé en ligne permet de rassembler les informations nécessaires à l'organisation de la préparation et comporte obligatoirement :
 - la fiche d'inscription réalisée en ligne,
 - un Curriculum Vitae avec photo d'identité comportant notamment le descriptif des réalisations professionnelles du candidat et qui récapitule l'itinéraire professionnel, la nature et le niveau des responsabilités exercées ainsi que les expériences significatives dans le domaine du management,
 - la lettre de motivation manuscrite précisant :
 - ✓ les points saillants du parcours professionnel,
 - ✓ la vision du métier d'agent de direction,
 - ✓ la motivation et la volonté d'intégrer la préparation, avec la prise de conscience des contraintes liées à un tel investissement.

A réception du dossier en ligne, un accusé de réception automatique est envoyé.

- Le passage des tests d'orientation.

Adaptation du dispositif concernant la période transitoire

La période transitoire, dans l'attente de la refonte de la préparation, est mise en place dès 2019, pour la 60^{ème} promotion.

Nouveau système d'entrée composé de deux tests d'orientation

- un QCM de Protection sociale de 50 questions,
- une synthèse à partir d'un dossier.

Déroulement des tests d'orientation sur une demi-journée sur plusieurs sites de l'Institut 4.10

Il a un double objectif :

- identifier le candidat le plus éloigné des attendus du concours, et le plus proche,
- orienter le candidat au mieux dans un parcours de formation et d'accompagnement individualisé à la fois en termes de contenus et de durée.

Présentation des deux tests d'orientation et leurs critères d'orientation

TEST D'ORIENTATION	NATURE ET OBJECTIFS	CRITERES D'ORIENTATION
QCM PROTECTION SOCIALE	<p>50 questions (durée : 1 heure) <i>Le QCM se présente sous la forme d'une question appelant une réponse parmi quatre réponses proposées. Le mode de pondération relève de la conformité stricte : « Réponse juste = 1 point ; Autre réponse = 0 ».</i></p> <p>Les candidats internes doivent détenir un bon niveau de connaissance en matière de Protection Sociale. Ce niveau de connaissance constitue un élément essentiel de la motivation du candidat à suivre la préparation et obtenir le concours. Il constitue un prérequis, un socle de connaissances, sur lequel pourra s'appuyer le candidat lors de sa préparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE < 25/50 AU QCM se voit proposer un accompagnement personnalisé à distance (PARCOURS A - A DISTANCE : CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES EN PROTECTION SOCIALE) lui permettant de consolider ses connaissances en matière de protection sociale. Un entretien de debriefing lui est proposé dans les 15 jours suivant la passation du QCM afin notamment de faire le point sur sa motivation à intégrer la préparation et les exigences associées. LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE > OU = A 25/50 AU QCM entre dans le PARCOURS B : CYCLE 2 ACTUEL.
TEST ECRIT SYNTHESE	<p>Sur la base d'un document de 5 pages (durée : 1 h 30) - Evaluation sur 20 points</p> <ul style="list-style-type: none"> Cotation de 3 critères : <ul style="list-style-type: none"> compétences rédactionnelles (7/20) ; compétences d'analyse et de synthèse (7/20) ; compétences en termes de structuration de ses idées (6/20). <p>L'exercice de synthèse quant à lui est un outil pour différencier les niveaux de compétences de chaque candidat, et permettre d'envisager un rythme d'entraînement aux épreuves écrites adapté à chaque candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE < OU = A 7/20 AU TEST ECRIT se voit proposer une orientation vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire, ... de type Voltaire (Certification Excellence, niveau 900) ou autre (PARCOURS C : CONSOLIDATION DE L'EXPRESSION ECRITE). LE CANDIDAT OBTENANT UNE NOTE > 7 /20 AU TEST ECRIT entre dans le PARCOURS B : CYCLE 2 ACTUEL <p>NB : La méthode de dissertation n'étant pas maîtrisée par l'ensemble des candidats car souvent trop éloignée de leur expérience actuelle, le parcours de préparation pour l'acquisition de celle-ci est le même pour tous les candidats.</p>

Un retour sur les résultats et le parcours proposé est effectué auprès du candidat (notes, copies corrigées) et du Directeur d'organisme.

Présentation des parcours

- Le parcours A - Consolidation des connaissances en Protection sociale : il est proposé des modalités de préparation à distance, sous la forme d'une base documentaire :
 - référencement d'ouvrages,
 - articles sur l'histoire de la Sécurité sociale,
 - articles sur la protection sociale,
 - webographies, vidéos, mooc ...,
- Le parcours B - Cycle 2 actuel (39 jours) : Il s'agit de la préparation de l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours.
- Le parcours C - Consolidation de l'expression écrite : : il est proposé à l'organisme d'orienter son collaborateur vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire, ... de type Voltaire (niveau 900 - Excellence), ou autre.

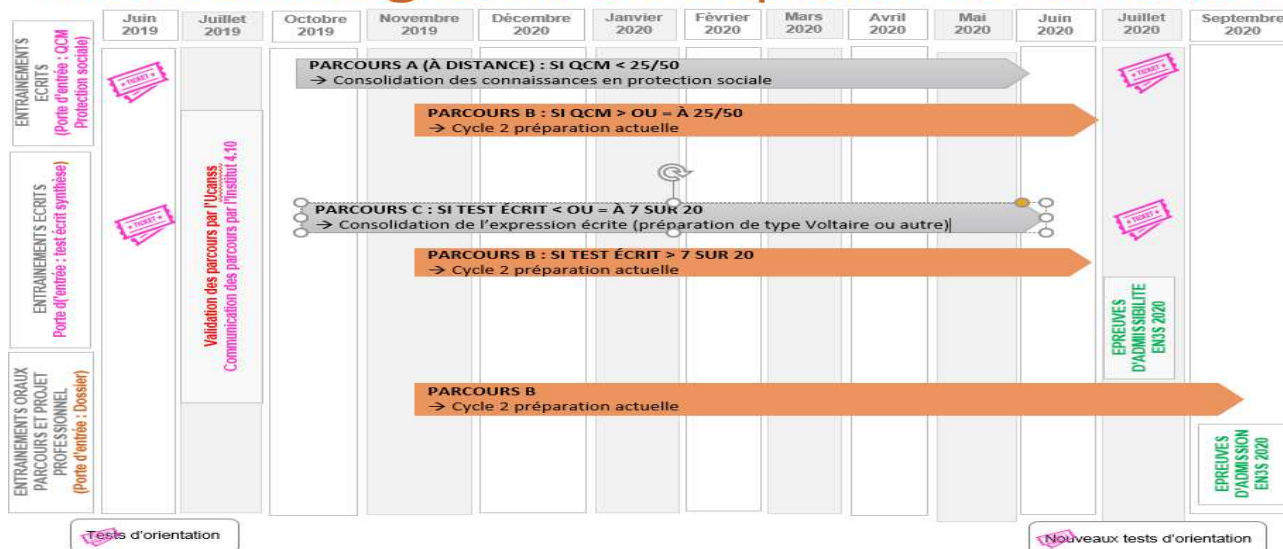
Plusieurs critères d'orientation selon les résultats obtenus aux tests

Selon les résultats obtenus aux tests d'orientation, plusieurs parcours peuvent être suivis en parallèle par le candidat :

RESULTAT AU QCM DE PROTECTION SOCIALE	RESULTAT AU TEST ECRIT / SYNTHESE	PARCOURS PROPOSE
< à 25 sur 50	< ou = à 7 sur 20	Le candidat est orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> LE PARCOURS A (A DISTANCE) : Consolidation des connaissances en protection sociale ET <ul style="list-style-type: none"> LE PARCOURS C : Consolidation de l'expression écrite (préparation de type Voltaire ou autre) Il sera invité à repasser les tests d'orientation l'année suivante.
< à 25 sur 50	> à 7 sur 20	Le candidat est orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> LE PARCOURS A (A DISTANCE) : Consolidation des connaissances en protection sociale Il sera invité à repasser les tests d'orientation l'année suivante. Si le résultat au test écrit se révèle inférieur à celui de l'année précédente, le résultat de l'année précédente sera conservé.
> ou = à 25 sur 50	< ou = à 7/20	Le candidat sera orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> LE PARCOURS C : Consolidation de l'expression écrite (préparation de type Voltaire ou autre) Il sera invité à repasser les tests d'orientation l'année suivante. Si le résultat au QCM se révèle inférieur à celui de l'année précédente, le résultat de l'année précédente sera conservé.
> ou = à 25 sur 50	> à 7 sur 20	Le candidat sera orienté sur : <ul style="list-style-type: none"> LE PARCOURS B : cycle 2 actuel Les ateliers thématiques seront ajustés pour mieux travailler le projet, le parcours professionnel, la vision du métier ADD et l'entraînement à l'oral.

Calendrier de la période transitoire

Architecture globale du dispositif de formation



VALIDATION et COMMUNICATION DES PARCOURS

Sur proposition de l'Institut 4.10, l'Ucanss valide les parcours. A l'issue, l'Institut 4.10 transmet la décision au stagiaire et au Directeur de l'organisme.



ENSEIGNEMENTS

Parcours B - Cycle 2 actuel

Entraînement aux épreuves du Concours d'entrée à l'en3s - épreuves écrites et orales (39 jours maximum)

C'est la préparation classique qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves, des travaux dirigés, des devoirs intersessions et devoirs sur table, de la préparation aux épreuves orales.

- Epreuves écrites : méthodologie de problématisation à partir de connaissances sur la protection sociale, méthodes de note de synthèse et de dissertation : entraînements sur table, corrections collectives et individuelles, travaux dirigés, devoirs d'intersessions.
- Epreuve de conversation avec le jury : accompagnement pour structurer de façon originale et impactante la lettre de motivation et le CV pour le dossier d'inscription au concours, réflexion guidée sur le projet professionnel et la vision du métier d'ADD : simulation d'entretien et conseils.
- Epreuve technique orale : présentation du contenu des épreuves et entraînements.



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Intervenants

La formation est assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs Igas ;
- des agents de direction de l'Institution ;
- des universitaires ;
- des professionnels reconnus pour les options orales techniques.

Interlocuteurs Institut 4.10

Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées des interlocuteurs de l'Institut 4.10 en charge de cette préparation :

- Sarah Aguirre (pilote) : 07.71.35.59.76 - site de Paris
- Johanna Pastureau (gestionnaire Préparation Concours d'entrée à l'en3s) : 01.83.75.74.18 - site de Paris

Pour toute question administrative et d'organisation : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

